



Association suisse pour les droits de la femme
Schweizerischer Verband für Frauenrechte

AD 28.05.2016

Résolution

Congé paternité Révision de la LEg

Réunie en Assemblée des déléguées le 28 mai 2016 à Estavayer-le-Lac, l'Association suisse pour les droits de la femme (adf-svf) :

déplore que le Conseil national ait refusé récemment de traiter d'un congé paternité,

se réjouit du lancement de l'initiative populaire lancée cette semaine par 140 associations et fédérations et par Travail suisse. Le peuple votera donc vraisemblablement sur cet objet.

Si le congé maternité de 14 semaines, inscrit pourtant dans la Constitution fédérale, a mis plus de 60 ans à trouver sa réalisation, l'adf-svf espère et estime que le congé paternité sera octroyé beaucoup plus rapidement.

Enfin, les déléguées expriment leur **incompréhension** et leur **déception** au sujet de la révision de la Loi sur l'égalité : celle-ci a été retirée par le Conseil national du programme de législature, ce qui est une atteinte au principe constitutionnel de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'adf-svf espère que le Conseil des Etats réintègrera cette question dans ce programme de législature.

Estavayer-le Lac, le 28.05.2016

www.feminism.ch

Martine Gagnebin, Présidente adf-svf
Av. de Traménaz 32, 1814 La Tour de Peilz.

Tel. 021 944 44 70 et 076 318 33 28

Mail: maggagnebin@hotmail.com